

Étaient présents : M. HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, Mme Valérie GROUHEL, adjoints, MM. JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, MARAIS Jean-Claude, CABALLERO Christelle, BEUVIER Pascal, TORCHE Thierry, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, BERNIER Yves, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : MOISE Tania et MATTE Gérard

Il n'est pas fait d'observation sur le précédent compte-rendu.

Salle Polyvalente – mission de contrôle technique -

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle polyvalente, au vu du rapport de consultation du Maire, le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'études VERITAS du Mans pour assurer la mission de contrôle technique portant sur les aspects ainsi décrits pour un montant de 6.900€ HT:

LE	Solidité de l'existant
L	Solidité des ouvrages
SEI	Solidité établissement recevant du public
HAND	Accessibilité des constructions aux personnes handicapées.

Une vérification sera assurée pour le prix annoncé en cas de dépassement sur la durée prévue des travaux.

RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT exercice 2008

Conformément à la Loi sur la protection de l'environnement du 02 Février 1995, et en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du service public d'eau et d'assainissement au titre de l'exercice 2008. Il n'est pas émis d'observations.

RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS exercice 2008

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'exercice 2008.

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – modification d'un plan d'épandage.

Le Conseil Municipal n'émet pas d'objection à la modification du plan d'épandage présenté par le GAEC CHAMBRIER de Saint Michel de Chavaignes sous réserve que les règles d'épandage soient respectées; cette installation étant classée au titre de la réglementation pour la protection de l'environnement. L'extension concerne 41ha28ca de terres épandables réparties sur les territoires des communes de St Michel de Chavaignes, Le Breil/Merize, Dollon et Coudrecieux.

COMPTE RENDU REUNION Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu de la réunion du conseil communautaire qui s'est déroulée le 09 juillet 2009 à Torcé en Vallée.

COURRIER

Le Conseil Municipal prend acte des remerciements de l'association « les amis de l'orgue » et les membres de la chorale St Pierre pour la subvention allouée.

DATES A RETENIR

Le Conseil Municipal prend acte des dates des différentes cérémonies à venir :

Cérémonie de bénédiction de la grosse cloche de l'église

Dimanche 13 septembre 2009 à 11h30

Remise récompenses concours des maisons fleuries

Vendredi 02 octobre 2009 à 20h30

Cérémonie du 11 Novembre

10 Novembre :

17 h	Rassemblement au cimetière (avec les musiciens du Breil, munis de clairons et tambours) Dépôt de gerbe au Monument aux Morts des soldats de 1870 Visite des tombes des soldats tombés pour la France
------	--

17 h 30	Vin d'honneur au café Le Pin de Sucre chez M. et Mme Legeard
---------	--

11 Novembre :

10 h 40 Rassemblement à la mairie, pour le défilé traditionnel
(avec les sapeurs pompiers et les musiciens du Breil)
en présence des Anciens Combattants
10 h 45 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, cérémonie
11 h 15 Vin d'honneur au Merize Café

Cérémonie du 05 Décembre 2009

17 h Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (avec les musiciens du Breil munis de clairons et tambours) en
présence des Anciens Combattants
17 h 30 Vin d'honneur au Café Le Pin de Sucre chez M. et Mme Legeard

Vœux du Maire

Vendredi 08 janvier 2010 à 19 heures

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées section A n°643, C 885 et 886. D'autre part, dans le cadre de la délégation qui a été conférée au Maire, le Conseil Municipal prend acte de la non préemption urbain sur les parcelles cadastrées section A n°1546, 412, 1396 et 499.

Séance levée à 21 heures 45.

Prochaine séance : Mardi 06 Octobre 2009